

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 05 juillet 2023
Extrait du registre des délibérations

n° 2023-07-05-03

<p>Date de la convocation</p> <p align="center">28/06/2023</p>	<p>L'an deux mil vingt trois, le cinq juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p>
<p>Convoqués : 23</p> <p>Présents : 15</p> <p>Représentés : 4</p> <p>Absents : 4</p>	<p>Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY WANTIEZ, Maryse-Corrinne ROSE, Gérard LEROY, Annie COCHET, Patrick BERMOND, Vincent DAINE, Pascale GIRARD, Richard BENOIT, Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY, Marie-Hélène MARCEL</p> <p>Étaient représentés : Anne-Marie LATEUR par Maryse-Corrinne ROSE, Edith DELBEY par Annie COCHET, Marylène FRANZ par Marie-Hélène MARCEL, Sonia DOUAY par Christine BOURDELLE</p> <p>Étaient absents : Paolo MARCELO, Karine PAGEAU, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE, Sébastien VILLAIN</p> <p>Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance</p>
<p align="center">OBJET :</p> <p align="center">Administration Générale</p> <p align="center">Convention financière et technique avec le conseil départemental</p> <p align="center">Création d'une aire de covoiturage</p> <p align="center">RD90</p>	<p>Monsieur le Maire explique que la commune a pour projet de créer une aire de covoiturage rue Pellieux, entre les d'habitations n° 63 et 71.</p> <p>Comme il s'agit d'une voirie départementale, Monsieur le Maire indique qu'une convention doit être passée avec le conseil départemental, afin de fixer les modalités techniques et financières entre le département et la commune.</p> <p>LE CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>VOTE :</p> <p>Pour : 16 votes Pierre DURAND, Christine BOURDELLE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY WANTIEZ, Maryse-Corrinne ROSE, Gérard LEROY, Annie COCHET, Patrick BERMOND, Vincent DAINE, Pascale GIRARD, Richard BENOIT, Céline TAMPIGNY, Marie-Hélène MARCEL, Anne-Marie LATEUR, Edith DELBEY, Sonia DOUAY</p> <p>3 abstentions : Marylène FRANZ, Marie-Hélène MARCEL et Frédéric PINOIT</p> <p>Décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention financière et technique avec le conseil départemental relative à l'aménagement d'une aire de covoiturage sur la RD 90. <p>Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents</p> <p>Pour copie conforme</p>

Le secrétaire de séance
Jean-Noël LECOINTE



Le Maire
Pierre DURAND

